



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, saint-martinois, saint-martinoises,

Cette année fut intense et après la démission de Frédéric ROURE sur laquelle il s'est exprimée, le remaniement opéré a permis de poursuivre l'action municipale sans que cela n'impacte sur le fonctionnement des structures et services. Je ne reviendrai pas sur cet épisode difficile que nous avons surmonté, non sans difficultés, mais avec rigueur et implication.

Face à cela, je voudrai vous rassurer et vous faire part de mon engagement à l'encontre de tous, sans parti pris. C'est à mon sens ce que doit être l'action municipale, au-delà des divergences partisans et sans cesse à la recherche de ce qui peut être amélioré au profit de l'intérêt général.

Au cours de cette année, le projet important des lotissements et l'aménagement des abords du cimetière sont terminés. À ce jour trois lots sont vendus et un quatrième est sur le point de l'être. Nous avons également élargi la route qui mène à la grange d'Alary pour le confort des riverains actuels et ceux du futur lotissement d'Alary.

L'aménagement du parking devant le cimetière donne également une plus-value qui permet de desservir le lotissement des Barriades, pour lequel, il est vrai, à ce jour, l'intérêt demeure très faible (une seule demande sur les 4 lots agencés).

Le deuxième projet de ces derniers mois fut l'aménagement de la nouvelle mairie maison des services. En service depuis la fin juin, elle saura, je l'espère vous satisfaire. Cette vieille bâtisse bien connue des saint-martinois aura, en effet, connu diverses utilités : ancien hospice, école et désormais mairie, maison des services.

Son inauguration officielle sera proposée cet automne à laquelle vous serez tous cordialement invités. Cette redistribution des structures communales, nous a amené à repenser les espaces publics et notamment celui-ci, composé de deux anciennes classes de l'école primaire, pour lesquelles nous étudions la faisabilité d'un espace

convivial de réunion pour les animations afin de remplacer le foyer rural, chers aux saint-martinois mais fermé depuis près de 10 ans et pour lequel d'importants travaux seront à réaliser, voire une utilisation à repenser (salle enclavée, sans parking avec une accessibilité difficile dont l'inconvénient est aussi un avantage : située au milieu du bourg). Cela permettra également de recentrer certaines animations plus proche du bourg. Mais nous reviendrons sur ce projet ultérieurement ; Pour les mois prochains, l'assainissement de St-Rémy va débuter cet automne avec la réalisation d'une première tranche : Vedèche et la station de traitement de St-Rémy. L'assainissement de St-Rémy fera l'objet d'une deuxième tranche de travaux.

En terme d'entretien des structures communales, certaines ont fait l'objet de travaux : gîte de St-Rémy, réfection de terrasses des chalets et remplacement des bornes eau et électrique au camping, restauration de logements à la MARPA, entretien à la piscine. À venir des travaux d'entretien à la gendarmerie et sur le bâtiment des employés communaux, ainsi que deux logements (un au collège et l'autre à côté de la cantine scolaire)

Cette liste n'est pas exhaustive, au quotidien que ce soit sur les réseaux d'eau et d'assainissement ou encore sur la voirie, de nombreux travaux d'entretien ont été réalisés, nécessaire à la préservation de nos structures.

Je voudrai également revenir sur le sujet des déchets verts, pour lequel nous ne pouvions continuer ce ramassage pour diverses raisons. Je rappelle que la décharge sauvage de Laborie est fermée, nous utilisons ce lieu pour faire du compostage. Par ailleurs, les volumes de tontes à traiter n'était pas compatible avec Cependant, la déchetterie des Quatre Routes est un atout que vous devez utiliser. À ce sujet, les colonnes de tri font souvent l'objet de "largage" sauvage et j'en appelle au civisme de chacun afin que ces actes malveillants s'arrêtent définitivement. Dans le même esprit, nous avons signé la charte Fredon et ainsi diminué l'utilisation de produits désherbants néfastes pour

➔ Suite de la page 1

l'environnement. Ceci a pour conséquence une prolifération des mauvaises herbes que nous devons arracher manuellement. Je vois que de nombreuses communes ont choisi comme la nôtre de veiller à la préservation de notre environnement afin de ne pas laisser à nos enfants des zones polluées.

De plus, par la contribution à l'achat de composteurs, nous faciliterons pour ceux qui le désirent le compostage afin d'aller dans le sens d'une préservation de nos espaces si fragiles (Un coupon de souscription est dans ce bulletin).

Pour l'année 2017, nous envisageons avec l'accord du conseil départemental d'engager d'importants travaux sur la traverse en direction de Fontanges. Cette portion d'environ 800 M sera aménagée en fonction des préconisations des services du département et dans un souci de préserver le cachet de notre centre bourg. Si ce projet bénéficie d'aides financières conséquentes et en fonction de notre capacité à investir, nous le mettrons en œuvre dès 2017 ; Dans une hypothèse moins favorable, nous agissons par tranche, mais ce projet sera une priorité lors des prochains mois, mais également lors des années à venir afin que l'ensemble de notre bourg soit mis en valeur.

Sur un plan économique, la zone des 4 routes tarde à se développer, mais prochainement (une fois la modification du PLU terminée) une entreprise va s'installer. Cette zone, à proximité de notre bourg est également un atout qui ne peut que valoriser notre territoire.

Le sujet du millefeuille territorial et les récentes réformes qui l'ont accompagnées, vont changer le paysage institutionnel : la première réforme des régions, suivie par la fusion des communautés de communes vont entraîner des changements qui impacteront notre gestion communale. Les compétences des uns et des autres demeurent floues. Demain, il semble que l'eau et l'assainissement quittent l'échelon communal pour aller vers les CODECOM. Il est difficile d'avoir une vision même à court terme des bénéfices premiers voire secondaires de ces réformes. Je resterai attentif à ces réformes notamment dans les instances intercommunales afin de garantir la défense de ce qui reste aux yeux d'un très grand nombre l'échelon au plus proche des citoyens et soucieux de défendre nos territoires si fragiles économiquement, je veux dire : la commune.

Pour finir, dans un contexte économique et social difficile, nous continuerons à soutenir les initiatives locales qu'elles soient privées, associatives ou publiques, dans le respect du cadre légal et à conditions qu'elles représentent un intérêt général. Je saurai me rendre disponible pour vous écouter.

Martial MEYDIEU
Maire de St-Martin Valmeroux

LES SERVICES MUNICIPAUX

Secrétariat de la mairie

Il assure, sous les directives du maire et des adjoints, la mise en œuvre des décisions de l'équipe municipale, le fonctionnement du conseil municipal, la gestion du budget, l'accueil des usagers ainsi que l'instruction et le suivi des dossiers d'état civil et d'urbanisme.

À qui s'adresser :

Marie-José ISCHARD : accueil physique et téléphonique
Colette JOUVE LANTEUR : secrétaire de mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi et jeudi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Mercredi de 10 h à 11 h 30

Vendredi de 10 h à 12 h

 04 71 69 20 32

 04 71 24 52 69

 mairie.saint-martin-valmeroux@wanadoo.fr

Maison des services

Permanence mission locale :
Le 2^e mardi de chaque mois.

Assistante sociale :
Le mardi après-midi.

Service scolaire et périscolaire

Il assure l'accueil des enfants pendant les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire, la restauration et le transport des élèves.

École publique maternelle et primaire

 04 71 69 20 39

Cantine

 04 71 40 55 64

ALAE (garderie)

Tarifs : 1,10 € à 1,30 € de l'heure suivant le quotient familial.

 04 71 40 04 85

Médiathèque

Ouvert :

Les mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h

Le mercredi de 14 h 30 à 18 h 30

Le samedi de 10 h à 12 h 30

 04 71 69 44 71

 mediatheque.saint-martin-valmeroux@orange.fr

MARPA

 04 71 69 49 00

 nostrestral@marpa15140.fr

Camping municipal

 04 71 69 43 12



UNE NOUVELLE MAIRIE AU SERVICE DES SAINT-MARTINOIS

Le projet de rénovation de la maison Sauvage en Mairie-Maison des Services, initié par l'ancienne municipalité, a été maintenu, avec quelques modifications.

Les travaux viennent d'être terminés. Le secrétariat et les élus ont emménagé dans les nouveaux locaux le 30 juin. Les conditions de travail des agents, d'une part, et d'accueil des usagers, d'autre part, seront considérablement améliorées.

L'inauguration sera organisée au troisième trimestre de cette année.



DÉPART À LA RETRAITE

Daniel Guillot a pris sa retraite le 1^{er} janvier de cette année, après 11 ans au service de la collectivité. Un "pot de départ" en son honneur a été organisé le vendredi 24 juin à la salle du camping. De nombreux collègues et élus étaient présents.

À cette occasion, un hommage a également été rendu à Monsieur Dagradi, pour son implication dans la valorisation du patrimoine communal et les visites du bourg en périodes estivales. Le Maire lui a remis un cadeau au nom de la municipalité.

RECENSEMENT

Le recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. À cette occasion, la mairie recrutera deux agents recenseurs.

EMPLOIS SAISONNIERS

Trois jeunes de la commune ont été recrutés pour l'été. Il s'agit de :

- ✓ Pierre BESSON : en juillet, à la piscine
- ✓ Julien FILIQUIER : en août, à la piscine
- ✓ Julia BIOULAC : pour le camping

Sommaire

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Fonctionnement de la mairie | 2 - 3 |
| Les services techniques | 4 |
| Le service scolaire et périscolaire | 5 |
| Les structures communales | 6 - 8 |
| Animations et vie associative | 9 - 12 |

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Dans le cadre de l'application de la Charte d'Entretien des Espaces Publics d'Auvergne, la commune met progressivement en place un désherbage et un entretien des espaces verts plus respectueux de l'environnement. Un agent technique a été spécialement formé à l'utilisation des produits et dispose, à ce titre, d'un agrément spécifique.

La commune envisage également de mettre en place une fauche tardive dans certains lieux, tout en maintenant les chemins d'accès et de promenade. Une affiche vous permettra de repérer ces espaces de gestion différenciée.

Les agents de voirie reçoivent régulièrement des éclaboussures de déjections canines quand ils entretiennent les espaces verts du bourg et des villages.

Merci aux maîtres de penser à ramasser les déjections de leurs amis à 4 pattes !

TRI ET COLLECTE DES DÉCHETS

Il nous paraît important de rappeler à chacun la **nécessité de respecter les règles de tri et de collecte des déchets** : les ordures ménagères, cartons papiers, plastiques et verres doivent être déposés uniquement dans les containers prévus à cet effet, présents dans la commune. Le dépôt et la présentation sur la voie publique des encombrants et des objets en fer doivent être effectués conformément aux jours de collecte prévus.

Les déchets verts ne sont plus ramassés par les employés municipaux. Ils peuvent être déposés à la déchetterie ou compostés. À cet effet, la commune vous propose d'acheter un composteur individuel de 400 litres, pour une participation de 10 €. Si vous êtes intéressés, merci de retourner en mairie le coupon ci-contre, accompagné du règlement.

Collecte des encombrants - Deux fois par an

Le jeudi **28 juillet 2016** et le jeudi **29 septembre 2016**.

Collecte des objets en fer

Le **2^e lundi de chaque mois**.

Uniquement sur inscription en mairie (au plus tard la veille du ramassage)



GESTION DIFFÉRENCIÉE

Remplacer les tontes régulières par une fauche annuelle en fin d'été permet de concilier enjeux économiques et enjeux écologiques.

La fauche tardive permet de diminuer considérablement l'entretien des espaces verts. Le couvert végétal ainsi maintenu offre un refuge à de nombreux insectes. La prairie redevient alors un réservoir de biodiversité. De plus, l'entretien de la prairie se limite à une fauche par an. La fauche tardive limite la consommation de carburant par rapport à des tontes régulières. Ce mode de gestion des espaces verts permet de dégager du temps utile aux agents techniques pour se consacrer à d'autres missions au service de la collectivité.



Demande de composteur

*Coupon réponse à
découper et à
renvoyer en mairie.*

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

LA DÉCHETTERIE - Z.A. 360 ° - Les 4 Routes de Salers

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
Et le samedi de 9 h 30 à 12 h

☎ 04 71 40 87 24 - 06 83 63 48 13

PRÉCISION SUR LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉNAGERS :

Faire reprendre ses vieux appareils peut s'avérer compliqué. En effet, les magasins ne les reprennent qu'en cas d'achat. Des associations comme EMMAÜS et OXYGÈNE peuvent récupérer vos appareils gratuitement.



La déchetterie - Z.A. 360 ° - Les 4 Routes de Salers

LE SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

LES TRAVAUX D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Les Temps d'Activités Périscolaires sont organisés en 5 périodes :

- ✓ De la rentrée aux vacances de Toussaint
- ✓ De Toussaint à Noël
- ✓ De janvier aux vacances d'hiver
- ✓ Des vacances d'hiver à celles de printemps
- ✓ Des vacances de printemps à la fin de l'année scolaire

Ils sont animés soit par des agents municipaux soit par des intervenants extérieurs. La mairie tient d'ailleurs à remercier particulièrement les personnes qui donnent bénévolement du temps.



Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

75 enfants des deux écoles de St-Martin Valmeroux, de la maternelle au CM2, sont inscrits. Différentes activités, très variées, sont proposées :

- ✓ Sport
- ✓ Médiathèque
- ✓ Arts plastiques
- ✓ Théâtre
- ✓ Poterie
- ✓ Danse
- ✓ Visites d'entreprises
- ✓ Atelier d'écriture
- ✓ Bricolage
- ✓ Couture
- ✓ Musique
- ✓ Centre équestre

Les enfants ont également participé à de nombreux échanges avec les résidents de la MARPA : jeux collectifs, fêtes de Noël, carnaval, échange gourmand à Pâques, plantation de fleurs, échange gymnastique, ...

Une exposition a été organisée à la médiathèque pour présenter le travail de l'année, avec la participation active des résidents de la MARPA.

Pour fêter les vacances, les résidents de la MARPA et les enfants participant aux TAP se sont retrouvés le vendredi 1^{er} juillet autour d'un goûter géant.

ALAE

L'Accueil de Loisirs Associés à l'École fonctionne :

- ✓ **Du lundi au vendredi :**
de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h
- ✓ **Le mercredi :**
de 7 h 30 à 8 h 30 et de 11 h 30 à 12 h

Tous les enfants scolarisés dans la commune ont accès à ce service. L'accueil est payant. La facturation est établie au trimestre suivant le quotient familial.

Les inscriptions peuvent être faites à tout moment de l'année. De nombreuses activités sont proposées, en fonction de l'âge des enfants.

LA MÉDIATHÈQUE

RÉTROSPECTIVE - 2015 / 1^{er} semestre 2016

Le programme proposé en 2015 et au 1^{er} semestre 2016 par la médiathèque a été varié, entre expositions et lectures diverses :

- ✓ Expositions jeunesse "Le détective sort ses griffes" du 28/01 au 28/02/15
- ✓ Lectures musicales "Par monts et par mots", le 15 mars 2015
- ✓ Exposition Jardins et espaces verts
- ✓ Exposition de peintures "Atelier Plus" du 2 au 30 juin 2015
- ✓ Exposition Les mots de la gourmandise du 7 juillet au 14 août 2015
- ✓ Exposition des peintures d'André Mahé, en octobre
- ✓ Lecture de textes de Jean Anglade
- ✓ Exposition d'ouvrages au point de croix de N. Juéry du 17/11 au 16/12/15
- ✓ Exposition d'art singulier par Gérard Cabanes en janvier-février 2016,
- ✓ Spectacle « Les gourmands disent » par la Compagnie du Si
- ✓ Exposition sur les pays européens

Un supplément, reprenant l'ensemble de ces activités ainsi que le programme à venir fin 2016, est à votre disposition à la Médiathèque.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

☎ 04 71 69 44 71 ✉ mediatheque.saint-martin-valmeroux@orange.fr

Informations pratiques

Jours et horaires d'ouverture

- ✓ Mardi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h
- ✓ Mercredi : 14 h 30 à 18 h 30
- ✓ Samedi : 10 h à 12 h 30

Adhésion à l'année

- ✓ Adultes : 11,30 €
- ✓ Enfants et ados hors commune : 6,20 €
- ✓ Enfants de la commune : **Gratuit** jusqu'à la 3^e

Adhésion temporaires (15 jours)

- ✓ Adultes, enfants et ados : 5,20 €

Tarif des impressions

- ✓ Impressions N&B : 0,15 €/page
- ✓ Imp. couleur texte : 0,30 €/page
- ✓ Imp. couleur photo : 0,50 €/page
- ✓ Consultation internet sans adhésion : 1,50 € pour 30 mn

Informations, actualités et photos

Retrouvez aussi toutes les informations, actualités et photos sur la page Facebook de la médiathèque :

Médiathèque smv sur
<http://www.facebook.com>

et également sur :

www.saint-martin-valmeroux.fr/mediatheque

Le catalogue de la médiathèque départementale du Cantal est consultable sur:

<http://culture.cantal.fr>

LA PISCINE MUNICIPALE

Comme chaque année, elle sera ouverte pendant toutes les vacances scolaires d'été. L'ouverture est prévue le 4 juillet prochain.

Nous retrouverons avec plaisir le maître-nageur de 2014 et 2015, Philippe PERRET.

Horaires d'ouverture :

- ✓ Tous les jours : de 15 h à 19 h
- ✓ Le mardi, jeudi, samedi et dimanche : de 10 h à 12 h



Cours de natation et aquagym
☎ 06 70 51 11 05



CAMPING MUNICIPAL : LE MOULIN DU TEINTURIER

Le camping a 20 ans, il nécessite des rénovations qui se font graduellement ; les bornes électriques ont été changées, la mise en sécurité électrique a été réalisée, les terrasses des chalets 1 à 10 seront réparées progressivement et des gouttières seront installées de manière à éviter que la pluie ne ruisselle sur les lattes.

Les appréciations portées par les clients sont généralement bonnes, aussi bien pour les chalets loués directement par la commune que pour les chalets loués par REVEA. **En 2015, le bilan de REVEA fait apparaître une hausse des évaluations** dans les 3 thèmes du questionnaire (accueil et services, site et hébergement, activités et animations). Sont particulièrement bien notés l'accueil à l'arrivée, la



courtoisie et la disponibilité du personnel, la qualité de l'hébergement, l'entretien et la propreté des espaces communs. **La note de satisfaction générale est de 4,13/5, ce qui nous**

place dans les 10 meilleurs sites de REVEA.

L'analyse des questionnaires de satisfaction pour les clients des chalets loués directement par la commune a donné des résultats semblables. L'amabilité du personnel est largement appréciée, avec 80% de personnes très satisfaites et 19% de personnes satisfaites, ainsi que la qualité des informations (59% et 39%).

Antoine DELMAS qui assurait l'accueil du camping depuis 3 ans a terminé son contrat d'avenir en avril dernier. Il a été remplacé par Alizée HERRMANN qui avait déjà travaillé au camping pendant l'été 2015. Elle est secondée par Hélène MEYROUX, également en contrat d'avenir, qui intervient aussi dans le secteur scolaire et périscolaire.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU CAMPING

| | |
|---|---|
| Le samedi ou le dimanche : <i>Renseignements à l'accueil du camping</i> | À 19 h, repas convivial, organisé par "Le P'Tit Pêcheur". |
| Le dimanche : | À 11 h, pot d'accueil. |
| Le lundi : | De 10 h à 16 h, balade découverte de la faune avec Raymonde. |
| Le mardi : | De 10 h à 12 h, circuit de découverte du village, proposé par M. Dagradi. |
| Le jeudi : | Activités pour les enfants, à la demande. |
| Le mercredi : | À 20 h 15, soirée à thème. |
| Le 23 juillet | Dès 19 h, bal traditionnel et repas |
| Le 6 août | Dès 19 h, concert rock et repas |

SALLE DES ASSOCIATIONS

Depuis le mois de mai, les particuliers peuvent louer la salle des associations pour des repas familiaux et festifs, dans la journée, au tarif de 50€.



MOBILIER PUBLIC

Les bancs et les poubelles publics ont été récemment repeints. Les tables le seront également, pour le plus grand plaisir des usagers, petits et grands.

CIMETIÈRE & LOTISSEMENTS

Les travaux d'aménagement des abords du cimetière et des lotissements "Les Barriades" et "Allary" ont été terminés en 2015.

CHAPITEAU

Disponible à la location



Fin 2015, la Mairie a fait l'acquisition d'un chapiteau de 130m², destiné à accueillir des manifestations diverses.

Il est mis à disposition des associations et des particuliers devant la salle polyvalente, leur permettant ainsi de bénéficier de la cuisine attenante.

TARIFS LOCATIONS

Location d'une journée :

| | |
|-----------------------------|-------|
| Habitants de St-Martin Vx | 200 € |
| Personnes ext. à la commune | 250 € |

Caution :

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Chapiteau seul | 300 € |
| Chapiteau & cuisine - Avec vaisselle | 500 € |

MARPA NOSTRE OSTRAL RÉTROSPECTIVE 2015

2015 avait commencé dans une ambiance Cabaret grâce au spectacle que nous avait proposé "Daphnée Show" le 1^{er} janvier.

L'année 2015 aura été ponctuée de différents moments musicaux :

- ✓ La compagnie "Cours toujours" a repris les grands standards de la chanson française (février 2015)
- ✓ L'orchestre "Ambiance" a, quant à lui, animé notre repas champêtre et a ensoleillé cette pluvieuse journée du mois de juin
- ✓ L'automne a débuté en musique grâce à Mathieu Martinie, célèbre corrézien venu en voisin, faire résonner son accordéon, alternant les grands classiques et ses propres compositions
- ✓ L'année s'est achevée en présence de Serge Conjad, lui aussi corrézien, qui durant quelques heures a su recréer l'ambiance d'un bal musette dans le salon de la MARPA. Il nous a aussi présenté certaines de ses compositions.

D'autres évènements ont été organisés en cette année 2015 ; comme la soirée théâtrale, ouverte à tous, durant laquelle, la Compagnie "Les Tr'Acteurs" ont joué leur pièce "Un si joli village ..." dans les jardins de la MARPA.

Un vide-grenier ainsi qu'un concours de belote ont également eu lieu, au profit de l'Amicale des Résidents.

2015 aura surtout été marquée par la fête d'anniversaire organisée à l'occasion des 20 ans de la MARPA qui a ouvert ses portes en octobre 1995.

À cette occasion, nous étions tous réunis (élus, familles, résidents, professionnels, ...) pour célébrer ces deux décennies si vite passées. Après un repas festif, les résidents ont pu assister au spectacle folklorique de la compagnie "Les Bouscats", venus de Barriac-les-Bosquets.

Tout comme 2015, l'année 2016 a débuté en musique grâce à Gaby Senaud qui a animé notre repas du jour de l'an.

MARPA NOSTRE OSTAL

Route de Fontanges - 15140 Saint-Martin Valmeroux

☎ 04 71 69 49 00

✉ nostreostal@marpa15140.fr



LES GÎTES DE SAINT-RÉMY-DE-SALERS

Le grand gîte, qui peut accueillir 10 personnes et 2 bébés, a fait l'objet d'une rénovation rendue indispensable par la perte d'un épi fin 2015.

Les travaux ont été réalisés en régie, par les employés communaux, dans la cuisine, les salles d'eau et toilettes ainsi que dans les chambres. De nouveaux meubles et appareils électroménagers, une décoration entièrement refaite rendent ce gîte plus attractif.

Les dernières appréciations sont particulièrement élogieuses.

Le petit gîte a également été "toiletté" et offre désormais une décoration plus sobre et plus moderne qui plaît beaucoup.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-MARTIN VALMEROUX



Tout d'abord, nous tenons à remercier l'ensemble de la population de Saint-Martin Valmeroux et des alentours pour l'accueil chaleureux qu'elle nous réserve chaque année lors du passage des calendriers.

L'activité du centre de secours est malheureusement toujours aussi soutenue avec 180 interventions.

L'obligation de formation pour les sapeurs-pompiers est toujours plus grande pour un nombre de volontaires qui diminue. **Au cours de cette année, l'effectif du centre de secours est resté stable, avec une nouvelle recrue, Ludivine LECOSSIER qui vient renforcer nos rangs.**

Le Centre de Secours se compose aussi de trois jeunes sapeur-pompiers : Louis Besson, Céline Dumas et Loïc Gérard qui font leur formation de JSP à la section de Ydes.

Au mois d'août, la fête d'été fut reconduite et nous avons fait cuire des tartes et des tourtes au four à pain de Salles où nous avons passé une agréable matinée. En soirée, un repas champêtre à la salle polyvalente a été organisé et plus de 250 repas furent servis. D'ailleurs, cette soirée sera maintenue pour le 13 août 2016.

En décembre, a eu lieu la passation de pouvoir entre le

lieutenant CHABRIER Gilbert et le lieutenant RAJEWICZ Stéphane, journée inoubliable puisque tous les centres de secours étaient réunis, en présence des représentants du SDIS 15 et du Préfet du Cantal.

Le 18 décembre 2015 a été la première occasion de nous retrouver tous ensemble, actifs, retraités, épouses et enfants pour le Noël.

En cette année 2015, un fort changement a eu lieu puisque les centres de secours de St Martin et de Salers se sont jumelés pour ne faire plus qu'un, afin de pouvoir répondre aux appels plus rapidement.

Le 9 janvier 2016, à la Sainte Barbe, après les allocutions du chef de centre, monsieur le maire a pris la parole pour souligner le courage de tous. Plusieurs pompiers se sont vus à l'honneur, notamment le sergent Éric CAYRE, récompensé pour 20 années de service. À suivi une remise de diplômes.

CENTRE DE SECOURS

Rue des Hêtres - 15140 ST-MARTIN VALMEROUX

☎ 04 71 69 22 91

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'amicale des anciens combattants est toujours active depuis novembre 1983. Les adhérents et sympathisants sont très nombreux à se retrouver au monument aux morts lors des cérémonies commémoratives et à se retrouver aux apéritifs ou repas conviviaux qui suivent.

Cérémonies commémoratives :

- ✓ 19 mars : cessez-le-feu en Algérie
- ✓ 8 mai : victoire de 1945
- ✓ 11 novembre : armistice de 1918

Cette année, pour le centième anniversaire de la bataille de Verdun, les associations d'anciens combattants étaient présentes pour faire en sorte que personne n'oublie les horreurs de la guerre. **Elles invitent chacune et chacun, en particulier les jeunes, à la vigilance pour un monde plus solidaire.**



ASSOCIATION DON DE SANG BÉNÉVOLE DE LA VALLÉE DE LA MARONNE

Quelques nouvelles du don de sang sur le secteur.

Le résultat des collectes reste satisfaisant avec un nombre de personnes présentes stable (Mars : 80, Mai : 86, Août : 92, Décembre : 90 dont 14 nouveaux donneurs)

Lors de l'assemblée générale de nombreux donneurs ont été récompensés par des diplômes et médailles de fidélité dont 2 médailles d'or à Janine NOAILLES et André GASTON.

Merci à vous tous, donneurs généreux, votre geste est indispensable pour soigner malades et blessés. Dites-le, amenez avec vous des jeunes majeurs, des membres de votre famille, des amis, des voisins ... Rien ne vaut le contact direct pour la motivation. C'est tous

ensemble que nous progresserons vers des stocks toujours suffisants.

Les actions de promotion vont continuer tout au long de l'année, en sollicitant encore les associations locales toujours prêtes pour nous aider à faire passer le message suivant :

Donner son sang est un geste généreux, solidaire, volontaire et indispensable. Il sauve des vies,



chaque jour 10 000 poches sont nécessaires en France.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques nouvelles personnes qui souhaitent s'investir au sein de notre association. Le nombre des membres du conseil d'administration est donc passé à 30, ce qui a permis quelques modifications quant à la constitution du bureau :

- Présidente :** Paulette FABREGUE
- Vice-présidentes :** Janine NOAILLES et Cathy TEILHET
- Secrétaire :** Odette LACOMBE
- Secrétaire adjointe :** Arlette COURTINE
- Trésorier :** Marc BIALAIS
- Trésorier adjoint :** Paul PERS
- Secrétaire de collecte :** Éliane PEYTHIEU

Pour en savoir plus sur le don du sang rendez-vous sur : www.donusang.net

COMMENT SE PASSE LE DON DE SANG ?

- ✓ **Accueil amical par un bénévole.**
 - ✓ **Accueil par une secrétaire** du centre de transfusion.
 - ✓ **Remplissage d'un questionnaire relatif à la santé** et utile au médecin de collecte.
 - ✓ **Accueil par le médecin** qui jugera de l'aptitude à faire le don.
 - ✓ Si le don est possible, **prélèvement par les infirmiers(ières) professionnels(les) de l'EFS.**
 - ✓ **Collation préparée et servie par les bénévoles** de l'association.
- Le tout avec gentillesse, bienveillance et convivialité.
Ne pas venir à jeun !

VOTRE SANG SAUVE DES VIES. PENSEZ-Y !

Les prochaines collectes, pour 2016 auront lieu :

Les Mardi 27 septembre et Mercredi 21 décembre

Rendez-vous aux dates indiquées de 16 h à 19 h 30 au gymnase de St-Martin Vx, depuis vos 18 ans jusqu'à votre 71^e anniversaire.

LA VIRADE DE L'ESPOIR 2016

La Virade de l'espoir 2016 aura lieu à Saint-Martin Valmeroux, le 25 septembre 2016.

Trois circuits pédestres, de 5, 15 et 25 km dont le moyen et le grand parcours en direction de Fontanges (2 parcours optionnels pourront raccourcir la distance du moyen et du grand si nécessaire). Plusieurs types d'animations sont prévus, avec quelques surprises.

Nous vous attendons toujours aussi nombreux pour passer de bons moments : marche, vélo, course à pieds, repas, animations, ... Un programme plus précis sera diffusé dans l'été.

Nous remercions d'ores et déjà tous les bénévoles et partenaires qui reviennent chaque année avec le même dévouement afin que cette journée se déroule dans les meilleures conditions.

Le comité d'organisation, C. Duffay et C. Baduel



U.S.A.M. / E.S. DRUGEAC

La saison 2015/2016 fut bien meilleure au point de vue résultats, après une année 2014/2015 difficile puisque deux équipes sur trois étaient descendues de niveau.

L'équipe 1 qui évolue en District au niveau Elite termine à une honorable quatrième place ; ce bilan est satisfaisant puisque l'objectif de début de saison était le maintien, d'autant plus qu'il n'est pas facile d'évoluer à un niveau inférieur.

L'équipe 2, elle, évolue en deuxième division de district. En effet, lors de la première phase de poule, elle a terminé deuxième, ce qui lui a permis de jouer la deuxième phase dans les poules d'accession où elle termine



IEO - INSTITUT D'ÉTUDES OCCITANES DU CANTAL

L'institut d'Études Occitanes du Cantal poursuit le développement ou le maintien de ses actions. Il propose notamment des ateliers d'Occitan pour adultes, une fois par semaine à la salle des associations

Pour plus d'information contactez l'Institut d'Études Occitanes du Cantal au 04 71 48 93 87.

ATELIERS DE ZUMBA

AJSC ZUMBA

Salle sous la médiathèque de St-Cernin.

Enfants 3/8 ans : le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30

Enfants 9/12 ans : le mercredi de 16 h à 17 h

Enfants 13/16 ans : le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30

ZUMBA ADULTES

St-Cernin : le lundi soir de 19 h 30 à 20 h 30 - Au gymnase

St-Chamant : le jeudi soir de 19 h 30 à 20 h 30 - À l'école

St-Martin Vx : le vendredi soir de 19 h à 20 h - À l'école

Pour plus de renseignements, contactez Éléna LE LAY

Tél. : 04 63 41 91 57 ou 06 19 18 81 15

 melcarez@hotmail.fr

troisième, ce qui lui permettra peut-être d'accéder à l'échelon supérieur la saison prochaine.

Les entraînements sont dirigés par Jérôme Llinares qui fait un travail remarquable. Toutefois, il est difficile de maintenir tous les joueurs motivés durant 10 mois.

Nous tenons à remercier l'ensemble de la population de St-Martin, Fontanges et Drugeac pour les différentes manifestations durant l'année.

La soirée moules frites sera reconduite le samedi 29 juillet 2016, venez nombreux !

Bon été à tous.

CALENDRIER DES PROCHAINES ANIMATIONS

Du 8 au 11 juillet : rassemblement de vieilles motos et autos. Apéritif public le vendredi soir sous la halle.

Le 15 juillet : marché dans le bourg. Pique-nique tiré du sac (au achat auprès des commerçants) sur la place de la Halle. Animations musicales et jeux divers pour petits et grands.

Les 15, 16 et 17 juillet : concours hippique organisé par le centre équestre de la Maronne.

Le 23 juillet (à partir de 19 h) : bal traditionnel et repas au camping.

Le 29 juillet : soirée moules frites organisée par le club de football.

Le 6 août (à partir de 19 h) : concert rock et repas au camping.

Le 12 août : vide-grenier organisé par l'ACCA et marché dans le bourg. Concours de pétanque de l'ACCA.

Le 13 août : soirée des pompiers.

Le 26 septembre : Virade de l'Espoir.

Les 3 et 4 décembre : marché de Noël.



Ouvert toute l'année, le centre équestre permet aux cavaliers licenciés, du débutant au confirmé, de pratiquer l'équitation. Selon leur niveau, ils participent aux nombreux concours allant de la catégorie club à la catégorie amateur. Certains visent l'objectif des qualifications pour les finales des différents championnats régionaux ou nationaux.

Pendant les vacances scolaires, le centre équestre accueille les centres de loisirs et colonies de vacances, permettant ainsi à de nombreux enfants de découvrir et d'aborder poneys et chevaux. Ces périodes sont également mises à profit pour organiser des stages pour tous les niveaux, afin de permettre aux cavaliers d'évoluer dans ce sport.

L'accueil des scolaires est toujours possible si les enseignants souhaitent mettre cette activité à leur programme. Grâce au manège couvert, les séances peuvent se dérouler par tous les temps dans un lieu sécurisé.

Au cours du troisième trimestre 2016, en partenariat avec la municipalité de Saint- Martin Valmeroux, les enfants de grande section maternelle et CP ont pu découvrir l'équitation sur les poneys pendant le Temps d'Activité Périscolaire.

Dès le mois d'avril les promenades à cheval et à poney peuvent reprendre. Elles permettent de découvrir les environs de manière inhabituelle et agréable.

Le but de tout jeune cavalier étant de participer à son premier concours, deux concours sont programmés en 2016, sur la carrière en bordure de la route de Fontanges ; l'entrée y est gratuite.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (APEL ST-JOSEPH) continue cette année encore à organiser et à participer à diverses manifestations : concours de belote, quine, marché de Noël, kermesse, portes puvertes de l'école afin de financer de nombreux projets au sein de l'établissement.

L'A.P.E.L. et les enseignantes remercient toutes les personnes (familles et amis de l'école, mairies, Communauté de Communes du Pays de Salers, ...) ayant contribué à la réussite des diverses manifestations de cette année scolaire.

Nous vous donnons rendez-vous l'année scolaire prochaine.

Le premier a eu lieu le 10 avril. Il a permis d'accueillir 170 cavaliers sur cette journée.

Le second est ouvert aux cavaliers amateurs et professionnels venant de toutes les régions. Il se déroulera sur 3 jours : du 15 au 17 juillet 2016, avec accueil des chevaux et cavaliers sur place. Les épreuves pour tous niveaux se dérouleront non-stop pendant ces trois journées, avec un grand prix pour chaque catégorie, le dimanche. Il est à noter que plus de 400 cavaliers sont attendus en 2016.

Pour permettre au plus grand nombre de découvrir notre sport, le centre équestre participe aux différentes opérations engagées par la Fédération Française d'Équitation. Elles permettent, en général, pour un tarif modique de mettre le pied à l'étrier pendant quelques séances. Pour y participer il suffit de contacter le centre équestre.

CENTRE ÉQUESTRE DE LA MARONNE

Fabien ou Stéphanie

☎ 04 71 69 20 02

✉ celamaronne@orange.fr



Pour tous renseignements :

☎ 04 71 69 20 39

✉ ecole-saint-joseph15@orange.fr

Site internet : stjoseph15140.toutemonecole.com